



**DIRECTION GENERALE
ADJOINTE DES RESSOURCES,
EDUCATION ET NUMERIQUE**
Direction des Ressources humaines

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

ARRÊTÉ N° 2515811 du 10 OCT. 2025

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Monsieur Olivier DUBOSC
Directeur général des services du Département de la Sarthe

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Vu l'arrêté n° 21-4824 du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur DUBOSC, Directeur général des services du Département de la Sarthe,

ARRETE

ARTICLE 1 En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur DUBOSC, la délégation de signature fixée par l'arrêté du 2 juillet 2021 susvisé, sera exercée du 27 octobre 2025 au 31 octobre 2025 inclus par :

- Madame Claire BROUSSEAU, Directrice générale adjointe, Chargée de la Direction générale adjointe Ressources, éducation et numérique.

ARTICLE 2 Madame le Payeur départemental est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur DUBOSC et Madame BROUSSEAU et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception au contrôle de
légalité le 13 OCT. 2025
et de sa publication ou notification le 14 OCT. 2025